

Réf: Dossier N° 013960

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BEM AGRO INTERNATIONAL » en abrégé « BEM AGRO INTER SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 8EME TRANCHE,lot 319,
ilot 32

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du mardi 03 août 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le mardi 03 août 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BEM AGRO INTERNATIONAL » en
abrégé « BEM AGRO INTER SARL »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE, dans l'UEMOA, et à l'International :

- l'achat et la vente de tous produits agricoles,
- l'agroalimentaire ;
- l'import/export et la prestation de tous services connexes ;
- le négoce et la distribution de tous produits manufacturier;
- les représentations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 8EME TRANCHE,lot 319, ilot 32

Dirigeant(s) : M DRAME ELHADJI KARAMOKO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02794 du 03/08/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19469/GTCA/RC/2021 du 03/08/2021

